



Conseil de sécurité

Distr. générale
3 septembre 2013
Français
Original : arabe

Lettres identiques datées du 31 août 2013, adressées au Secrétaire général et à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, je vous communique les informations suivantes :

J'ai l'honneur de vous écrire en cette heure critique et décisive de l'histoire de mon pays. La Syrie connaît en effet une grave crise qui a de profondes répercussions sur son État, dans son ensemble, et sur son peuple. Dans le même temps, des déclarations alarmantes ont été faites, s'agissant des préparatifs en cours en vue d'une agression militaire contre la Syrie sur la base de prétextes fallacieux dont le plus récent porte sur l'utilisation de l'arme chimique. Je tiens, à ce propos, à vous informer de ce qui suit :

Depuis plus d'un an et à maintes occasions, le Gouvernement syrien a adressé des mises en garde relatives au grave danger que représentait le recours, par des groupes terroristes armés, à l'arme chimique en Syrie et communiqué des informations à ce sujet dans des lettres officielles adressées au Secrétaire général et au Conseil de sécurité, alors qu'une campagne politique, diplomatique et médiatique était menée par des États participant directement à l'effusion de sang dans notre pays et entravant tout règlement politique, l'objectif étant d'appeler l'attention sur la question de l'utilisation de l'arme chimique en Syrie et d'en faire porter la responsabilité à notre gouvernement, en prévision de l'invocation de ce prétexte contre notre pays.

Le Gouvernement syrien réaffirme une fois de plus n'avoir jamais recouru à l'arme chimique et rappelle que c'est lui qui a demandé au Secrétaire général la mise en place d'une équipe scientifique et objective pour enquêter sur l'utilisation de l'arme chimique dans la localité de Khan el-Assal, le 19 mars 2013.

Après l'emploi de gaz chimiques toxiques à Rif-Damas, le 21 août 2013, les cercles hostiles à la Syrie ont intensifié leur campagne malveillante et accusé notre gouvernement de ce crime : alors que ce dernier avait autorisé l'équipe d'enquête de l'ONU à se rendre sur les lieux d'utilisation de gaz chimiques toxiques, ces États n'ont pas attendu ses conclusions et se sont hâtés de lui imputer la responsabilité d'un recours à l'arme chimique à Rif-Damas, pour justifier l'intervention militaire qu'ils se préparaient à mener contre la Syrie.



Après des jours de pression et d'intimidation dans les médias, le Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique, M. John Kerry, a déclaré que son gouvernement disposait de preuves confidentielles irréfutables, qu'il communiquerait à son peuple et au monde entier pour justifier une agression militaire, malgré les appels lancés par la communauté internationale et l'ONU au respect des dispositions de la Charte des Nations Unies et des principes du droit international, en attendant les résultats de l'enquête menée par la mission des Nations Unies chargée d'enquêter, dirigée par Åke Sellström. M. Kerry a ressassé des histoires anciennes, que les terroristes véhiculaient depuis plus d'une semaine, montées de toutes pièces et truffées de mensonges. Les chiffres et les informations qu'il a avancés sont entièrement fictifs et ont été diffusés par des groupes armés en Syrie et des membres de l'opposition basés à l'étranger en vue d'inciter les États-Unis à lancer une agression contre la Syrie. L'histoire diplomatique se répète comme une mise en scène affligeante, qui vient rappeler les fausses accusations proférées par le Secrétaire d'État Colin Powell devant le Conseil de sécurité pour justifier l'invasion de l'Iraq par son pays. Ce qui est étrange, c'est que dans leurs propos respectifs concernant l'Iraq en 2003 et la Syrie en 2013, les Secrétaires Powell et Kerry aient recouru aux mêmes termes utilisés par les renseignements pour induire en erreur l'opinion publique américaine et internationale, à savoir des données « très crédibles ».

Au sujet des propos de M. Kerry, nous tenons à préciser ce qui suit :

1. Il est de l'intérêt national de l'État et du peuple syriens de rétablir la vérité au sujet des allégations concernant l'utilisation de « l'arme chimique » en Syrie. Mû par l'intérêt national, le Gouvernement syrien est parvenu à un accord avec l'ONU et a accepté l'ouverture d'une enquête sur trois sites dont Khan el-Assal. Il a ensuite autorisé la mission d'enquête à se rendre dans les zones de Rif-Damas qui font l'objet des nouvelles allégations. Je tiens à vous informer que le 28 août 2013, le Gouvernement syrien a formulé une nouvelle requête au Secrétaire général pour lui demander l'ouverture d'une enquête sur les trois incidents qui se sont produits à Rif-Damas, au cours desquels des soldats de l'armée syrienne ont inhalé des gaz toxiques;

2. La partie qui envoie à présent des flottes, mobilise son armée et prépare ses fusées en prévision d'attaques contre la Syrie est celle-là même qui s'était opposée à l'adoption d'un projet de résolution présenté, le 29 décembre 2003, au Conseil de sécurité par notre pays, qui en était membre à l'époque, en vue de la création au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes de destruction massive et avait bloqué, à la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2010, une résolution préconisant l'organisation en 2012 d'une conférence sur la création au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes nucléaires et de toutes autres armes de destruction massive, en vue de permettre à Israël de se soustraire aux obligations qu'imposerait une telle conférence;

3. Le Gouvernement syrien met les États-Unis au défi de produire le moindre élément de preuve crédible à l'appui de ses allégations au sujet de l'utilisation de l'arme chimique. M. Kerry a néanmoins déclaré que son pays se fiait à des informations « très crédibles » sur la base d'une photo truquée, glanée sur Internet. Quant à l'accusation portée à l'encontre d'un officier syrien qui aurait fait un appel après l'attaque présumée, elle est indigne au vu des vastes capacités dont disposent les services de renseignement d'un pays comme les États-Unis;

4. Le Secrétariat de l'ONU a indiqué à maintes reprises que les traces de gaz toxiques ne se dissipaient pas avec le temps et a, pour preuve, dépêché cinq mois plus tard une mission pour enquêter sur l'incident de Khan el-Assal, après la demande formulée en ce sens par le Gouvernement syrien. Celui-ci a tout de suite autorisé l'équipe à se rendre dans la zone de l'attaque présumée, soit 48 heures après l'arrivée à Damas de l'envoyée de l'ONU, M^{me} Angela Kane, Haute-Représentante pour les affaires de désarmement;

5. La déclaration de M. Kerry selon laquelle la commission d'enquête n'avait pas pour tâche d'établir la responsabilité de la partie qui avait utilisé des armes chimiques mais seulement de déterminer l'emploi de telles armes, vise à permettre à son gouvernement de passer outre au Conseil de sécurité, en vertu du mandat qui lui a été confié. Il convient de rappeler que dans la lettre qu'il avait adressée au Secrétaire général en date du 20 mars 2013, le Gouvernement syrien avait officiellement demandé qu'on établisse la responsabilité de l'utilisation de l'arme chimique à Khan el-Assal. Sa requête avait néanmoins été rejetée à l'époque par les représentants des États-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France.

Le monde s'attendait à ce que les États-Unis jouent le rôle qui leur incombe en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationale et travaillent en partenariat avec la Fédération de Russie pour préparer la deuxième conférence de Genève, et non pas à ce qu'ils recourent à la force militaire contre ceux qui s'opposent à leur politique. Chacun s'attendait également à ce qu'ils jouent un rôle positif en vue de parvenir à un règlement politique pacifique de la crise syrienne, sous la direction syrienne. Nombreux étaient les pays qui pensaient que les États-Unis ne répéteraient pas les erreurs du passé pour justifier leurs agressions contre l'Iraq, la Libye et d'autres pays. Le Gouvernement syrien avait par ailleurs déclaré officiellement et publiquement qu'il était disposé à participer, sans conditions préalables, à la deuxième conférence de Genève et qu'il avait comme principe de faire preuve de la même ouverture d'esprit à l'égard de toutes les initiatives internationales et régionales sincères en vue du règlement de la crise en cours. Il est évident que toute partie qui aspire à un règlement pacifique de la crise en Syrie n'a pas besoin de déclarer publiquement son intention de fournir à l'opposition armée des armes de pointe, en vue de modifier l'équilibre militaire sur le terrain. Elle devrait plutôt être animée d'une volonté sincère de chercher à amorcer un dialogue national ouvert à tous, sans conditions préalables, et de recourir à la diplomatie pour résoudre la crise.

Le Gouvernement syrien est très soucieux de préserver la sécurité du peuple syrien, de protéger sa souveraineté, son indépendance politique et son intégrité territoriale et de le défendre contre une agression. C'est un droit inscrit dans la Charte des Nations Unies et un principe du droit international. Il demande au Secrétaire général de s'acquitter de la responsabilité qui lui incombe de faire respecter les principes de la Charte, d'exercer ses bons offices en vue d'empêcher une agression contre la Syrie et de déployer des efforts pour parvenir à un règlement pacifique et politique de la crise syrienne. Il prie instamment le Conseil de ne pas transiger et de servir de rempart contre un recours arbitraire à la force en dehors du cadre de la légitimité internationale.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) **Bashar Ja'afari**
